

10ème

session du
Comité de la
coopération et de
l'intégration
régionales
(CRCI10)

Réunion de groupe spécial d'experts pour examiner les options de politiques en vue de la dynamisation des investissements intra-africains grâce à l'harmonisation des politiques et des traités d'investissements

Mardi 31 octobre

Salle de conférence 5,
Centre de conférences des Nations Unies
Addis-Abeba, Éthiopie

Pour plus d'information, veuillez
consulter notre site internet :
<https://www.uneca.org/fr/crci10>



Contexte

L'augmentation des investissements internationaux est une condition préalable pour que l'Afrique atteigne le double objectif de transformation structurelle et de développement durable. Dans ce contexte, les investissements intra-africains pourraient jouer un rôle crucial dans l'augmentation des niveaux actuels d'investissement en Afrique et servir de source de capitaux pour le financement du développement. Un défi connexe à l'élévation adéquate des niveaux d'investissement pour le développement en Afrique consiste à tirer parti des réglementations continentales relatives aux investissements. Actuellement, le continent est miné par de nombreux traités d'investissement bilatéraux et conventions de double imposition, et il est souvent difficile de comprendre comment ces instruments sont liés entre eux, ce qui entraîne un manque d'homogénéité et des incohérences entre les programmes relatifs aux investissements et à l'imposition.

Afin d'améliorer la compréhension des investissements intra-africains et de déterminer quelles politiques et réglementations sont les plus susceptibles d'attirer des investissements, la CEA, par le biais de la Section des politiques d'investissement, a réalisé deux études sur les facteurs propices aux investissements intra-africains et les liens entre les conventions de double imposition et les accords d'investissement bilatéraux.

Ces deux études seront présentées aux experts lors de la réunion en vue de contribuer au dialogue continental sur les investissements, initié par les ministres du commerce de l'Union africaine en 2013, et de l'enrichir. Les débats devraient permettre d'améliorer la cohérence et la coordination des réglementations d'investissement pouvant aider à aplanir le terrain afin d'attirer davantage d'investissements en provenance du continent et d'ailleurs.

Objectifs

- Débattre des facteurs clés soutenant les investissements intra-africains et améliorer la compréhension des politiques d'investissement visant à attirer davantage d'investissements intra-africains ;
- Examiner comment l'Afrique peut mieux tirer parti des réglementations relatives aux investissements et à l'imposition afin d'aplanir le terrain pour les investisseurs africains et externes dans le but d'améliorer l'attrait des investissements sans compromettre la mobilisation des recettes fiscales ou la marge d'action pour la formulation de politiques d'investissement et d'imposition.

Participants

Spécialistes des investissements, représentants de pays africains, d'organisations régionales et internationales, notamment la Commission de l'Union africaine et les communautés économiques régionales, d'entreprises du secteur privé et d'institutions académiques, entre autres.

Personnes à contacter

Mme Laura Páez, Chef de la Section des politiques d'investissement (paezl@un.org)

Mme Wafa Aidi, Économiste, Section des politiques d'investissement (aidiw@un.org)

Mme Mekdes Kassa, Assistante de secrétariat, Section des politiques d'investissement (kassa4@un.org)